



Rapport d'activités à mi-parcours

de la

Chaire UNESCO

« Paix et développement par le droit »

(P2D)

Chaire UNESCO

Paix et développement par le droit

IdPD
Institut de la Paix
et du Développement

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Responsable de la Chaire :

Pr. Jean-Christophe MARTIN

Directeur de l'Institut de la Paix et du Développement

jean-christophe.martin@univ-cotedazur.fr

La Chaire UNESCO sur la « Paix et le développement par le droit » (P2D) a été établie en mai 2022, par la conclusion de l'accord bilatéral entre l'UNESCO et Université Côte d'Azur (UniCA), respectivement les 26 avril et 11 mai 2022. L'accord établit la Chaire UNESCO P2D à UniCA pour une période de quatre ans et prévoit la présentation d'un rapport d'activité à mi-parcours (art. 7). Le présent rapport couvre ainsi les actions et activités conduites depuis la création de la Chaire jusqu'au 31 mai 2024. Il est composé comme suit :

I. Lancement de la Chaire

- I.1. Évènement de lancement de la Chaire UNESCO P2D
- I.2. Dotation financière de l'établissement
- I.3. Outils de communication

II. Réalisations sur la période du rapport (mai 2022 - mai 2024) : p. [5](#)

- II.1. Colloques
- II.2. Conférences
- II.3. Accueil de professeurs étrangers
- II.4. Formations
- II.5. Écoles d'été du réseau « EMOJIE »
- II.6. Partenariats
- II.7. Autres réalisations

III. Activités en préparation et visée prospective : p. [19](#)

- III.1. Activités en préparation
- III.2. Visée prospective

Conclusion : p. [22](#)

I. Lancement de la Chaire

Dès la signature de l'accord établissant la Chaire, l'[équipe scientifique et pédagogique de la Chaire](#) a été constituée (présentation des membres de l'équipe en ANNEXE 1 ♦) et les activités ont ainsi été engagées, avec le soutien ou la coopération du [Laboratoire de droit international et européen](#) (UPR 7414 d'UniCA). Des outils de communication ont été élaborés (3). Les démarches ont été réalisées pour assurer le financement des activités et mettre en place avec les services compétents un cadre efficace de gestion financière de la Chaire (2). Un évènement a été organisé pour officialiser le lancement de la Chaire et promouvoir la Chaire, au sein d'UniCA et au-delà (1).

Placée sous la responsabilité du professeur Jean-Christophe Martin, directeur de l'Institut de la Paix et du Développement, la Chaire est gérée, sur les plans administratif, financier et de communication, par M. Iulian Lungu, responsable administratif de l'IdPD. Mais les actions de la Chaire s'appuient sur une [équipe administrative](#), qui est accompagnée par plusieurs services d'UniCA (direction des études et de la formation, direction de la recherche et valorisation, direction financière, direction de la communication, service commun de documentation).

La Chaire bénéficie de conditions matérielles bien adaptées, au sein des locaux de l'Institut de la Paix et du Développement (bâtiment central du campus Trotabas d'UniCA), en particulier :

- le bureau du directeur de l'IdPD (25 m2), qui est également responsable de la Chaire ;
- la salle de travail du LADIE 214bis (30 m2) ;
- les salles de cours de l'IdPD : 210 (50 places), 326 (60 places), 443 (30 places) utilisées pour certaines formations labellisées par la Chaire.

Les activités de la Chaire bénéficient, plus largement, des amphithéâtres, salles de cours et installations du campus Trotabas.

I.1. Évènement de lancement de la Chaire UNESCO P2D

La Chaire a été inaugurée, symboliquement, à l'occasion de la cérémonie de rentrée solennelle 2023 de l'Institut de la Paix et du Développement (IdPD), le 10 janvier 2023, en présence du président d'UniCA, de Vice-président(e)s, de membres du corps consulaires, de représentants des partenaires de l'Institut, etc. Ce choix a été fait en raison de l'adossement de la Chaire à l'IdPD. Rappelons que la Chaire est mise en œuvre dans le cadre de l'IdPD, auquel elle est administrativement rattachée au sein d'UniCA, et qui en est aussi l'objet, l'un des objectifs définis pour la Chaire étant de développer à travers l'IdPD un modèle institutionnel de contribution des universités à la paix et au développement, à la mise en œuvre de l'Objectif du Développement Durable 16 (Paix, justice, institutions efficaces).

En outre, l'IdPD a été fondé, en 1968, par le Professeur **René-Jean Dupuy**, qui a été « à la fois un compagnon, un ami, un soutien et un moteur » de l'UNESCO¹, auquel son nom reste associé. Son fils, le professeur **Pierre-Marie Dupuy**, a été invité à prononcer la leçon inaugurale de cette cérémonie. Pierre-Marie DUPUY est professeur émérite de droit international de l'Université Panthéon-Assas, au Graduate Institute of International and Development Studies (Genève), membre de l'Institut du droit international et arbitre. Sa leçon inaugurale était consacrée au sujet : « [L'universalité du droit international](#) ».

Madame Suzy Halimi, conseillère éducation à la Commission Nationale française pour l'UNESCO et responsable du Réseau des Chaires UNESCO et des Villes apprenantes françaises, a prononcé une allocution au cours de la cérémonie pour introduire la Chaire.

I.2. Dotation financière de l'établissement

Université Côte d'Azur a décidé de soutenir les actions de la Chaire UNESCO P2D par un financement significatif, dans le cadre de son « [initiative d'excellence](#) » (Idex). La Chaire a été présentée au comité de pilotage de l'Idex, qui a décidé d'octroyer un premier financement de **45 000 €** à la Chaire pour deux ans (soit la période couverte par le présent rapport).

Par ailleurs, la Chaire bénéficie du cadre institutionnel que lui procure l'IdPD, qui contribue aussi financièrement aux actions conduites dans le cadre de la Chaire. En outre, des co-financements (internes à UniCA ou externes) sont régulièrement obtenus pour des actions de la Chaire réalisées en coopération avec d'autres structures.

¹ [Discours de M. Federico Mayor](#), Directeur général de l'UNESCO, à la clôture de la journée de réflexion sur l'œuvre de René-Jean Dupuy : « René-Jean Dupuy et l'UNESCO », UNESCO, 12 mai 1998.

La Chaire bénéficie donc d'un fort soutien de l'établissement et d'un cadre financier permettant de conduire des activités de très haut niveau et de développer des opérations ambitieuses. Les circuits financiers sont par ailleurs bien maîtrisés et fluides, gages d'une bonne efficacité dans la réalisation des activités.

I.3. Outils de communication

Très rapidement, des actions ont été entreprises pour permettre de donner de la visibilité à la nouvelle Chaire et à ses projets et réalisations.

- Le **logo** de la Chaire : un logo a été conçu et validé avec le service compétent de l'UNESCO. L'utilisation du logo est systématique, dans le respect de la charte graphique de l'UNESCO.



- Le **site Internet** de la Chaire UNESCO P2D sur le site d'Université Côte d'Azur : un site Internet a été conçu avec le service compétent d'UniCA et mis en ligne assez rapidement. Le site Internet est alimenté régulièrement et sert de socle pour la communication sur les réseaux sociaux. Sa structure est simple et lisible. Son bandeau s'inspire par ailleurs du cadre graphique des Objectifs du développement durable et emprunte sa couleur à l'ODD 16.

L'adresse du site est : <https://univ-cotedazur.fr/chaire-unesco-p2d/>

Les deux Chaires UNESCO attribuées à UniCA (l'autre étant celle sur l'[éthique du vivant et de l'artificiel](#) placée sous la responsabilité de Vanessa Nurock), qui sont connectées, font l'objet d'une présentation coordonnée et cohérente.



- Les pages de la Chaire sur les **réseaux sociaux** : une page dédiée à la Chaire a été créée sur LinkedIn ([Chaire UNESCO "Paix et développement par le droit" \(P2D\)](#)), ainsi que sur Facebook ([Chaire Unesco P2D](#)). Ces pages sont régulièrement alimentées par des actualités sur la Chaire et le domaine thématique de la Chaire. Cette démarche est assurément fructueuse (582 abonnés sur LinkedIn, 28 seulement sur Facebook, mais les activités y sont relayées par d'autres comptes) et contribue assurément à la visibilité de la Chaire.

- La [chaîne Youtube de l'IdPD](#) est en outre utilisée pour y diffuser les vidéos des conférences de la Chaire, ou de colloques de la Chaire (pour l'instant celui sur la [lutte contre les violences](#)

sexuelles liées aux conflits, dont l'intégralité des travaux est visible en ligne). Il s'agit d'un outil efficient, dont l'utilisation sera poursuivie.

Plus largement, le soutien de la direction de la communication d'UniCA a permis une communication importante sur la Chaire et son domaine d'action.



Nice-matin – 11 déc. 2022



Post d'UniCA sur Instagram (10 nov. 2023)

II. Réalisations sur la période du rapport (mai 2022 - mai 2024)

Sur les deux années écoulées, les réalisations sont nombreuses et diverses. Elles sont présentées ci-après en plusieurs rubriques : colloques – conférences – accueil de professeurs étrangers – formations – écoles d'été du réseau EMOJIE – partenariats.

II.1. Colloques

Trois colloques ont déjà été organisés dans le cadre de la Chaire. En outre, la Chaire a été mentionnée dans le cadre d'autres colloques auxquels a participé le responsable de la Chaire ; l'invitation à certains d'entre eux a ainsi été motivée par la Chaire et la visibilité qu'elle confère sur sa thématique.

A/ Colloques organisés par la Chaire

- Le colloque international sur « **La lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits - Cadres normatifs et action opérationnelle** »

Ce colloque est la plus grande réalisation de la Chaire sur les plans scientifique et partenarial à ce jour. Il s'agit d'une manifestation scientifique particulièrement ambitieuse et dont le rayonnement a été très grand.

Il a été organisé à Nice, au siège d'UniCA, les 25-26 janvier 2024, conjointement par :

- la Chaire UNESCO P2D d'Université Côte d'Azur
- l'ONG Bibliothèques Sans Frontières

- avec la participation de [Pramila Patten, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies - Représentante spéciale des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit](#), et son Bureau.

Dans le cadre de ce partenariat institutionnel original, le colloque visait à croiser les regards d'[experts académiques et d'acteurs internationaux, nationaux et locaux](#) – de très haut niveau – face au défi majeur que constituent les violences sexuelles liées aux conflits. Sur la base d'une analyse des cadres de prévention et de réaction à ces violences sexuelles et de leurs lacunes, l'objectif était, en particulier, d'identifier comment les trois institutions pourraient conjointement contribuer à la lutte en combinant leurs actions. En présence de Pramila Patten, Représentante spéciale des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, une trentaine de participants (liste des participants présentée en ANNEXE 2 ♦), de divers horizons géographiques et institutionnels, ont partagé leurs connaissances et analyses critiques sur ces enjeux (en anglais ou en français, une interprétation simultanée étant assurée).

Le colloque était composé de cinq sessions thématiques :

- Panel 1 : Cadres juridiques internationaux contre les violences sexuelles liées aux conflits
- Panel 2 : Cadres nationaux d'enquêtes et poursuites pénales en matière de violences sexuelles liées aux conflits
- Panel 3 : Accès à la justice et mécanismes de réparation
- Panel 4 : Stratégies de prévention, soutien holistique et réponses communautaires aux violences sexuelles liées aux conflits
- Panel 5 : Cadres politiques multisectoriels et campagnes de sensibilisation

L'impact du colloque est très grand. Outre la forte participation et la couverture médiatique, les travaux sont valorisés par la mise en ligne de **vidéos** couvrant l'intégralité des travaux du colloque. Un **ouvrage numérique**, dans une approche de **science ouverte**, est en outre en cours de préparation. L'ensemble des participants y contribuent.

Mais surtout, la collaboration avec l'ONU consacre le véritable succès du colloque. À l'issue des travaux, Madame Pramila Patten (qui s'est vue remettre les insignes de docteur *honoris causa* d'Université Côte d'Azur) a proposé à l'IdPD et sa Chaire P2D de coordonner un « **groupe d'amis** » du Bureau de la Représentante spéciale des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Ce « groupe d'amis », qui réunit l'ensemble des experts ayant participé au colloque, est en cours de constitution. Il sera formalisé prochainement par un accord conclu entre le Bureau et UniCA.



(Gauche) Anne-Marie DESCÔTES, Secrétaire générale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
(Droite) Pramila PATTEN, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies.



(Gauche) Les intervenants, autour de P. PATTEN et A.-M. DESCÔTES, (Droite) article dans Nice-Matin.

- Le colloque sur « **Le *lawfare* et les instrumentalisations sectorielles du droit international** », 5 octobre 2023

Ce colloque a été organisé par un membre de l'équipe de la Chaire, Julien Ancelin. Il portait sur un sujet crucial du droit international contemporain, qui couvre des enjeux de conflictualité (par exemple dans le cyberspace, l'espace extra-atmosphérique, en mer – et il s'agit même de réfléchir le droit international comme moyen de conflictualité) et de développement (ressources marines, enjeux sanitaires...) : les instrumentalisations du droit international. Ces instrumentalisations font l'objet d'une attention considérable et, même, de véritables stratégies officielles d'États ou organisations internationales. Ainsi, nous pouvons signaler la participation de Madame Sandrine Barbier, directrice adjointe de la direction des Affaires juridiques du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a présenté une communication sur « La stratégie d'influence par le droit portée par la France ».



Introduction du colloque par J. Ancelin et A. Schu

- La journée d'étude pluridisciplinaire « **L'éducation de demain pour la paix** », 2 décembre 2022

Cette manifestation scientifique, organisée par la Chaire P2D, résulte d'une collaboration entre plusieurs structures d'Université Côte d'Azur (IdPD, Institut national du professorat et de l'éducation (Inspé, qui a hébergé l'évènement), laboratoire LINE en sciences de l'éducation), la Fondation ELIC et l'Université de Sousse, partenaire de la Chaire, avec le soutien du rectorat de l'Académie de Nice-Toulon.

La journée d'étude a été organisée dans le contexte des travaux conduits au sein du système des Nations Unies sur la transformation de l'éducation. Ainsi, après un [pré-sommet](#) ministériel organisé par l'UNESCO en juin 2022, l'ONU a tenu un [sommet](#) sur cette thématique cruciale en septembre 2022. Ce sommet a été organisé « en réponse à une crise mondiale de l'éducation : une crise d'équité et d'inclusion, de qualité et de pertinence ». La journée d'étude visait, spécifiquement, à considérer les enjeux de cette transformation de l'éducation en matière de paix, entendue dans un sens large. Réunissant des enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines (sciences de l'éducation, sociologie, droit international) et des acteurs de l'éducation et de la formation des éducateurs, cette journée d'étude a conjugué des réflexions sur les visions contemporaines quant à l'avenir de l'éducation et des ateliers pratiques de démonstration des outils développés.

B/ Participation à des colloques avec affichage de la Chaire

La participation du responsable de la Chaire, Jean-Christophe Martin, à des colloques a également permis d'avancer dans la réalisation de l'un des objectifs définis pour la Chaire dans l'accord l'établissant : « Produire et partager des connaissances sur la paix, le développement et le droit international en la matière ». Ces participations ont aussi permis de faire connaître la Chaire et son action et d'en valoriser les travaux.

On peut en donner une liste, pour rendre compte de l'objet des interventions et du cadre de leur réalisation :

- Contribution « L'implication des Houthis dans la guerre de Gaza : quelles conséquences sur le plan du *jus contra bellum* ? » au colloque annuel du Réseau francophone de droit international « L'application des règles du *jus contra bellum*, du *jus in bello* et des droits humains aux guerres hybrides », 6 mai 2024, **Université Libre de Bruxelles**, Bruxelles.

- Participation au panel conclusif de la « Blue Economy Roundtable : Shipping and the Triple Crisis » (organisée par la Fondation MERI, le Centre scientifique de Monaco, la Fondation Velux, la Fondation Prince Albert II de Monaco), **Monaco Ocean Week**, Monaco, 19-20 mars 2024.

- Contribution « La COP climat : rôle et rouages » avec Julien Dellaux, au séminaire inaugural de l'Académie d'excellence 3 (Espace, Environnement, Risques et Résilience) d'**Université Côte d'Azur**, Nice, 13 octobre 2023.

- Contribution « Droit international et gouvernance du littoral : le modèle de "gestion intégrée des zones côtières" pour la Méditerranée » à la Conférence « Océanos y sociedades : hacia una red de cooperación franco-centroamericana », **San José - Costa Rica**, 7-9 juin 2023.

- Contribution « La COP sur les changements climatiques » à l'école d'été en droit international (DIPIA) de l'**Université de Sherbrooke** (Québec, Canada), 15 mai 2023.

- Contribution « Criminalité organisée, atteintes à la paix et à l'État de droit », colloque *La criminalité transnationale organisée*, organisé par l'Association Française pour les Nations Unies et le Centre Thucydide, **Université Panthéon-Assas**, Paris, 2 mars 2023.

- Contribution à la journée d'étude *Prospects and Possibilities for Japan's G7 Summit 2023: How Can Universities Contribute?*, Session 4 : « Summit Process and Engagement Groups », **University of Toronto**, 15 février 2023.

II.2. Conférences

Quinze [conférences ont été organisées par la Chaire UNESCO P2D](#) dans son périmètre thématique. Ces conférences ont toutes été organisées en mode hybride, pour permettre à des personnes extérieures à UniCA de les suivre en ligne. Cette modalité d'organisation est un succès. Au regard de leur intérêt, ces conférences ont été suivies par un nombre significatif de personnes, à Nice et en ligne, ce qui a permis d'élargir l'impact des actions de la Chaire et son rayonnement. En outre, plusieurs de ces conférences ont été enregistrées et les vidéos sont disponibles [en ligne](#).

La conférence prononcée en janvier 2023 par le professeur **Pierre-Marie Dupuy** en tant que « leçon inaugurale » de la rentrée solennelle de l'IdPD et, partant, de la Chaire, sur le sujet « L'universalité du droit international », a déjà été mentionnée.

Une autre conférence de haut niveau a été prononcée, le 12 janvier 2024, par Monsieur **Alain Le Roy, Ambassadeur de France, Ancien secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure et ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies**. La conférence portait sur le sujet « Quelques défis de la diplomatie contemporaine », et marquait l'ouverture du nouveau DU « Droit et métiers de la diplomatie » dans le cadre de la Chaire.



Conférence d'Alain Le Roy, avec la Vice-présidente aux relations internationales d'UniCA

Un **cycle de conférences** a été spécifiquement établi dans le cadre de la Chaire P2D par Daniel Ventura, maître de conférences à UniCA et membre de l'équipe de la Chaire, sur le thème « [Ordre et Désordre international](#) ». Le cycle a été composé de sept conférences :

- Daniel Ventura a prononcé la conférence inaugurale du cycle, le 12 avril 2023, sur le sujet « Ordre international démocratique et équitable – Vingt ans d'une aspiration onusienne équivoque » ([vidéo](#)).
- Valère Ndior, professeur à l'Université de Bretagne occidentale : « [Internet, le numérique et l'ordre international - fractures et frictions numériques](#) », 18 septembre 2023 ;
- Lena Chercheneff (maîtresse de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « [La réforme des institutions financières internationales à l'aune de la promotion d'un "ordre international démocratique et équitable"](#) », 16 octobre 2023 ;
- Mirko Sossai (professeur à l'Université Roma 3), « [Penser le "désarmement général et complet" à l'aune de la promotion d'un "ordre international démocratique et équitable"](#) », 13 novembre 2023 ;
- Auriane Guilbaud, « [La participation des acteurs non étatiques dans les organisations internationales : enjeux et apports à un "ordre international démocratique et](#)

équitable »), maîtresse de conférences en science politique, Institut d'études européennes, Université Paris 8, 15 novembre 2023 ;

- Julie Ferrero, professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3, « Les droits humains dans un ordre international démocratique et équitable : revendication d'une conception alternative des libertés ou instrument de lutte contre la domination occidentale ? », 1^{er} décembre 2023.



Conférence de Daniel Ventura, en ouverture du cycle de conférences sur « Ordre et désordre international »

Une conférence de Madame Soukeyna Kane, directrice du groupe « Fragilité, Conflits et Violences à la **Banque mondiale**, a été organisée le 23 novembre 2022 sur le thème « Le développement dans les pays fragiles et en conflit : défis et solutions ». Cette conférence a vocation à inaugurer un **cycle de conférences d'experts d'institutions internationales sur la pratique du développement**. Ce projet de cycle de conférences de la Chaire P2D, en collaboration avec Madame Haleh Bridi, doit être développé dans les deux années qui viennent, en invitant des agents d'institutions internationales.

Plusieurs conférences ont aussi été organisées sur des thématiques variées du domaine P2D :

- conférence de Muriel Ubéda-Saillard, professeure à l'Université de Lille, sur « La dialectique des sanctions et des droits de l'homme », 5 octobre 2022 ;
- conférence de Mara Tignino, Université de Genève sur « Water, Conflicts and International Law », 16 novembre 2022 ;
- conférence de Emma Soubrier, chercheuse associée au LADIE, sur « The Arms Trade in the Gulf Region : Evolving Trends and Shifting Power Dynamics », 16 novembre 2022 ;
- conférence de Jean-Marc Laurent et Chloé Duffort, Chaire Défense & Aérospatial, IEP de Bordeaux, sur « Menaces spatiales contemporaines et négociations internationales » 1^{er} décembre 2022 ;
- conférence de Thomas Manrique, chef de section pour les affaires juridiques au Conseil national de Monaco, sur le sujet : « La Cour interaméricaine des droits de l'homme : quel rôle pour le juge régional en Amérique latine ? », 20 novembre 2023.

La Chaire P2D a en outre motivé l'invitation du professeur Jean-Christophe Martin, responsable de la Chaire, à prononcer deux conférences dans le domaine de la Chaire :

- « Guerre en Ukraine et droit international du recours à la force : agression et réactions », conférence organisée par la ville de Nice (soutien de la Chaire, cf. lettre de soutien jointe au dossier de candidature) / Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN - Section sud, 31 mai 2022, Nice ;
- « *Introduction to Peace and Security – Questioning the Universities' Contribution to World Peace and Security* », conférence prononcée (en ligne) le 16 juin 2023 dans le cadre du U7+ Students Forum.

II.3. Accueil de professeurs étrangers

Dans le contexte de la Chaire, plusieurs professeurs étrangers ont été invités à passer des séjours de recherche à Université Côte d'Azur, contribuant ce faisant aux activités de la Chaire et à son déploiement international.

Une collègue responsable d'une Chaire UNESCO a été accueillie afin d'établir une **collaboration entre chaires UNESCO : Véronique Guèvremont**, professeure à l'Université Laval (Québec, Canada) y est responsable de la [Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles](#). Elle a été accueillie en octobre 2023 avec le statut de professeure invitée. La professeure Guèvremont a enseigné plusieurs cours aux étudiants de master « Droit international et droit européen » et doctorants : « Promotion et protection des expressions culturelles à l'heure du numérique » (6 h.), « Préservation du patrimoine mondial » (6 h.), « Les enjeux de la recherche dans le domaine du droit international de la culture à l'ère du numérique » (2 h.). Surtout, une collaboration a été décidée sur le plan scientifique, consistant à mettre en synergie les deux chaires. Ainsi, Véronique Guèvremont participera au comité scientifique du **colloque « Art et droit international » de la Société Française pour le Droit International**, qui sera organisé à Nice en mai 2025, dans le cadre de la Chaire, et participera également à ce colloque (cf. *infra*).

A été accueillie une autre professeure de l'Université Laval, **Fannie Lafontaine**, qui est titulaire de la [Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale pénale et les droits fondamentaux](#). Elle a également été accueillie en qualité de professeure invitée en mars 2024 et a assuré plusieurs enseignements : « Responsabilité des États dans la lutte contre l'impunité : avancées et lacunes » (25 mars 2024), « L'émergence du concept d'écocide en droit international » (26 mars), « Génocide à la Cour internationale de Justice : Rohingyas, Ukraine, Gaza, la responsabilité étatique au cœur de la lutte contre l'impunité ? Paralyse de la justice pénale, décolonisation du droit international, vides juridiques » (28 mars).

Le professeur **Marcelo Dias Varella**, de l'Université UniCEUB de Brasília (Brésil) a été accueilli pour un [séjour sabbatique de recherche](#) de février à juillet 2023. Le professeur Varella, spécialiste de droit international économique et de droit de l'environnement a présenté plusieurs conférences et participé à des réunions d'échanges scientifiques : conférence sur « L'Encadrement de l'autonomie normative de l'État en matière environnementale par le droit international public et privé » (22 mars 2023, organisée par la Chaire UNESCO P2D), leçon inaugurale des Doctoriales de l'école doctorale de droit sur « L'internationalisation du droit : vers une nouvelle complexité », communication sur le

« Transfert de droit pour la protection de l'environnement au Brésil » (Rencontres de droit privé et économique de l'environnement).

Enfin, est accueillie dans le cadre d'un séjour sabbatique de recherche (mai-juin 2024) la professeure **Miriam Cohen** de l'Université de Montréal, qui y est titulaire de la [Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale](#). Ses deux axes de spécialisation sont la justice internationale et la réparation des violations des droits humains ; la relation entre les droits humains, les nouvelles technologies et l'autonomisation des individus et des communautés. Son séjour vise à définir un cadre de coopération entre les deux chaires, dans la zone de chevauchement de leurs domaines thématiques.

II.4. Formations

L'un des objectifs spécifiques de la Chaire est de « former au mieux les étudiants et diplômés (au niveau du master et du doctorat) sur les sujets relatifs à la paix, au développement et leurs interactions ». Cet objectif est en particulier rempli au travers des enseignements du [master « Droit international et droit européen »](#), sous la responsabilité de Jean-Christophe Martin, responsable de la Chaire. Cette mention de master est composée de six parcours : Droit et pratique du commerce international ; Droit économique de l'Union Européenne ; Gouvernance et financement du développement ; Sécurité internationale, défense, intelligence économique ; Droit de la mer et des activités maritimes ; Migrations Studies - international and European law.

L'objectif est aussi réalisé au travers du [diplôme d'université transfrontalier en « Droit international humanitaire »](#) proposé par l'IdPD en coopération avec l'Institut International de Droit Humanitaire, partenaire initial de la Chaire UNESCO P2D.

Un projet qui figurait au cœur de la candidature de la Chaire est la création d'une nouvelle formation, en la forme d'un diplôme d'université, intitulé [« Droit et métiers de la diplomatie »](#), qui revêt une importance singulière dans le contexte actuel. Cette formation, portée par Julie Tribolo, membre de l'équipe de la Chaire, a été créée dans le cadre de la Chaire et est portée par l'IdPD. Sa création a été soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. La formation a ouvert en septembre 2023 et la première année de la formation se déroule dans de bonnes conditions. Les enseignements y sont assurés conjointement par des enseignants-chercheurs de l'IdPD (membres de l'équipe de la Chaire) et par des diplomates de carrière (Éric Danon, ancien Ambassadeur de France, Marc Reverdin, ancien Secrétaire Général du Forum de Paris pour la Paix, Mathieu Clouvel-Gervaiseau, Consul général de France à Tel-Aviv, ancien directeur adjoint du service des Ressources humaines du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères).

Pour la première année (la communication n'ayant pu être lancée qu'en juillet, une fois la formation validée par les instances de l'université), 7 étudiants ont été inscrits dans la nouvelle formation. Pour la première année, tous les enseignements du DU ont en outre été ouverts aux étudiants de master 2 parcours « Sécurité internationale, défense, intelligence économique », et ce sont ainsi 30 étudiants qui ont bénéficié de ces enseignements. (Le programme pédagogique est présenté en ANNEXE 3 ♦ ; voir également la [brochure de présentation](#)).



Les + de la formation

> Deux types d'organisation sont proposés : présentielle et à distance

La formation à distance est conçue sur la base d'un modèle d'enseignement mixte distanciel (85%) / présentiel (15%) pour permettre un haut niveau de flexibilité.

> L'importance de la pratique dans la formation

Outre des enseignements théoriques et une préparation aux concours du Quai d'Orsay, cette formation intègre également l'apprentissage de techniques et d'exercices pratiques que les diplomates utilisent chaque jour dans leur quotidien (veille informationnelle et synthèse, négociation etc.).

Comme prévu également dans la candidature, **deux certificats universitaires** sont par ailleurs rattachés à la Chaire, en jonction avec la [Chaire Jean Monnet « Union européenne et gestion des crises »](#) (2020-2024) : « Union européenne et gestion des crises humanitaires », assuré par Anne Millet-Devalle ; et « Clinique juridique AJIRE », qui permet à des étudiant(e)s de travailler en groupe sur des [mandats](#) présentés par des entités privées ou publiques en droit international et européen (logique de « recherche-action »).

S'agissant du **doctorat**, cinq thèses ont été soutenues depuis mai 2022 dans le domaine couvert par la Chaire. Elles l'ont été dans le cadre de cotutelles internationales avec l'Université Milano-Bicocca, université partenaire de la Chaire aux termes de l'accord établissant celle-ci.

Trois thèses soutenues ont été codirigées par Jean-Christophe Martin, responsable de la Chaire UNESCO P2D, et des professeurs de l'Université Milano-Bicocca :

- Bernardo Mageste, *The Use of Force and the Law of State responsibility*, 13 mai 2022 ;
- Andrea Longo : *Fishing For Rights! Fishing for Rights! The Protection of the Individual in Fisheries*, 29 juin 2023 ;
- Giampaolo Guizzardi Righetti, '*Non erit innocens malus*' - *Looking for Justice over maritime Crimes of International Concern*, 21 mai 2024.

Deux autres thèses ont été soutenues sous la direction de membres de l'équipe de la Chaire avec des professeurs de l'Université Milano-Bicocca :

- Chiara Parisi (dir. Anne Millet-Devalle), *Déplacements forcés de population et droit international*, 21 décembre 2023 ;
- Lorenzo Grossio (dir. Mehdi Mezaguer), *Le principe de proportionnalité des délits et des peines entre le droit de l'UE et de la Convention EDH*, 16 février 2024.

Trois thèses de droit international sur des enjeux de développement sont en cours, sous la direction de Jean-Christophe Martin :

- Sekou Camara, *L'accès à l'eau potable et l'assainissement en Afrique de l'Ouest : enjeux de développement humain* ;
- Elliot Doucy, *La bonne gouvernance et le financement international du développement* ;
- Seydina Ndour, *La mobilisation des ressources intérieures et des financements internationaux dans les politiques, les programmes et les projets de développement : le cas des programmes d'inclusion sociale et d'équité territoriale au Sénégal* (cotutelle avec l'Université Cheick Anta Diop, Dakar, Sénégal).

II.5. Écoles d'été du réseau « EMOJIE »

Les écoles d'été du réseau « Étude des Mouvements des Ordres Juridiques International et Européen », qui réunit 22 universités européennes, de Méditerranée et du Canada (la liste des universités représentées dans le réseau est en ANNEXE 4 ♦) sont organisées à Nice, dans le cadre de l'IdPD, depuis une douzaine d'années. Elles sont désormais rattachées à la Chaire, dont elles constituent un volet d'activités important. Là-encore, il s'agit d'une action poursuivant l'objectif de « former au mieux les étudiants et diplômés (au niveau du master et du doctorat) sur les sujets relatifs à la paix, le développement et leurs interactions ». Ainsi, les thèmes des écoles d'été sont désormais choisis dans le domaine de la Chaire P2D. Les écoles d'été sont organisées par la professeure Anne Millet-Devalle, membre de l'équipe de la Chaire et Jean-Christophe Martin, responsable de la Chaire, en collaboration avec les professeurs Maurizio Arcari et Antonello Tancredi de l'Université Milano-Bicocca.



L'édition 2022 a été tenue, exceptionnellement (en raison de travaux de transition énergétique sur le campus Trotabas d'implantation de la Chaire) à Milan, dans les locaux de l'Université Milano-Bicocca, partenaire officiel de la Chaire. Le thème retenu était « Le pluralisme juridique en droit international et européen : l'interlégimité et ses techniques ». 13 doctorants et 5 professeurs ont présenté leurs recherches sur ce thème (indirectement lié au domaine de la Chaire, l'édition 2022 étant préparée avant la création de la Chaire).

L'édition 2023, à Nice, dans les locaux de l'IdPD, a porté sur « Les mesures de contrainte non militaires en droit international et européen », thématique qui s'inscrit bien dans les enjeux de paix (les sanctions adoptées par l'ONU l'étant au titre du « maintien de la paix et de la sécurité internationales » - chapitre VII de la Charte des Nations Unies » ; celles adoptées unilatéralement s'inscrivant dans un registre de conflictualité) et de développement (l'impact en termes de développement humain des sanctions étant un sujet majeur de préoccupation).



Ouverture de l'édition 2023 de l'école d'été EMOJIE par J.-Ch. Martin

L'édition 2024 est en préparation, elle se déroulera à Nice du 3 au 6 septembre (cf. *infra*). Elle sera consacrée au sujet : « [Les usages stratégiques du droit international et du droit européen](#) », en résonance avec le colloque organisé par la Chaire sur le sujet (cf. *supra*).

II.6. Partenariats

Les partenariats constituent un outil majeur de la Chaire UNESCO P2D. De très bons résultats ont été obtenus au cours des deux années écoulées, visant à inscrire la Chaire dans une trame internationale, à la fois au niveau académique et dans une démarche d'ouverture vers des acteurs privés (ONG), des organisations intergouvernementales, ainsi qu'une juridiction internationale (le Tribunal international du droit de la mer, voir l'ANNEXE 5 ♦).

A/ Les partenaires initiaux de la Chaire UNESCO P2D

Cinq partenaires ont soutenu la création de la Chaire et sont ainsi les partenaires officiels nommés dans l'accord créant la Chaire. Des actions ont déjà été spécifiquement conduites avec trois partenaires.

- **Université de Sousse (Tunisie)**

Les activités avec l'Université de Sousse dans le cadre de la Chaire ont revêtu plusieurs aspects. L'Université de Sousse a participé à l'organisation de la journée d'étude pluridisciplinaire « [L'éducation de demain pour la paix](#) ». La Vice-présidente aux relations internationales a ainsi prononcé un discours lors de la session d'ouverture. Le professeur Sami Hochlaf, qui a participé à la préparation de l'évènement, y a également contribué par une communication. Des contacts ont par ailleurs été établis avec l'équipe de recherche en droit international, dont les centres d'intérêt scientifique répondent très bien au domaine P2D de la Chaire. L'accueil à Université Côte d'Azur d'une chercheuse en doctorat en science politique (sur les inégalités de genre dans l'espace public) de septembre à novembre 2024, en cours de préparation, est accompagné par la Chaire. Enfin, la Chaire soutient le projet développé par l'Université de Sousse de candidature en 2024 pour une chaire UNESCO en santé.

- **Institut international de droit humanitaire (Italie - ONG)**

L'[IIDH](#) est un partenaire majeur de l'IdPD et un partenaire naturel de la Chaire P2D. Plusieurs actions de la Chaire sont réalisées avec l'IIDH. Le diplôme d'université « Droit international européen » est mis-en-œuvre conjointement. L'IIDH coordonne le « [Education Inspiring Peace Lab](#) » dont UniCA est membre (représenté par l'IdPD) et que la Chaire P2D soutient. L'IIDH a participé au colloque sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (communication du Secrétaire général) et participe au « groupe d'amis » du bureau de la Représentante spéciale des Nations Unies sur le sujet.

- **Université Milano-Bicocca (Italie)**

La coopération avec l'Université Milano-Bicocca (UniMiB) est intense et concerne des actions importantes de la Chaire. D'une part, le programme de cotutelle de thèses en droit

international a produit de bons résultats (cf. *supra*). D'autre part, les écoles d'été du réseau EMOJIE (cf. *supra*) sont organisées par l'IdPD et la Chaire UNESCO P2D d'Université Côte d'Azur en coopération scientifique avec l'UniMiB. Ainsi, l'édition 2022 (la première dans le cadre de la Chaire) a été organisée à Milan, accueillie par l'UniMiB.

Les contacts sont bien établis mais des activités concrètes n'ont pas encore été réalisées avec les deux autres partenaires initiaux de la Chaire ; elles doivent ainsi être promues à l'avenir (cf. *infra*) :

- Université d'État de Moldavie ;
- Université fédérale du Minas Gerais (Belo Horizonte, Brésil).

B/ De nouveaux partenariats développés

Sur le plan académique, le principal partenariat développé est celui avec l'**Université Laval** (Québec, Canada), dans le contexte du partenariat privilégié établi par UniCA avec cette université. Il permet de créer une synergie entre deux chaires UNESCO : la Chaire P2D et la **Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles** sous la responsabilité de la professeure Véronique Guèvremont, accueillie en 2024 à Nice (cf. *supra*). Mais les partenariats établis en soutien de la Chaire sont caractérisés par la diversité et la qualité des partenaires :

- Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

La coopération entamée avec le Bureau de Pramila Patten a été lancée dans le cadre du colloque de janvier 2024 (cf. *supra*). Elle se prolonge dans la préparation, qui avance bien, sur la base d'échanges réguliers, de la création (objectif : octobre 2024) d'un « groupe des amis » du Bureau, qui sera coordonné par l'IdPD à la faveur de la Chaire.

- Bibliothèques Sans Frontières (ONG)

Une convention de partenariat a été conclue par UniCA avec BSF (nov. 2021), à l'initiative de l'IdPD auquel la mise en œuvre est confiée, dans le contexte de la Chaire UNESCO P2D. Des activités variées et fructueuses ont été mises en place. Une consiste notamment à la collecte annuelle d'ouvrages par le Service commun de documentation au profit de BSF, en vue de leur déploiement dans les Ideasbox. Une autre a consisté dans l'organisation conjointe du colloque de Nice sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (cf. *supra*). La coopération dans ce domaine se poursuit, avec le projet de publication d'un ouvrage sur le sujet et la constitution du « groupe d'amis » du Bureau des Nations Unies sur le sujet.

- FairSquare (ONG)

La coopération avec cette ONG spécialisée dans la promotion et la protection des droits humains porte sur les activités de la clinique juridique AJIRE, et consiste aussi dans des conférences et cours assurés par des membres de l'ONG.

- Plan Bleu

Le Plan Bleu est l'un des centres d'activité du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Basé à Marseille, il est chargé de produire des études et des scénarios pour l'avenir afin de sensibiliser les parties prenantes et

les décideurs méditerranéens aux questions d'environnement et de développement durable de la région.

La coopération, formalisée par un accord de partenariat, est dense. Elle consiste en des invitations croisées à participer à des événements sur le développement durable en Méditerranée², des coopérations informelles sur des questions de droit en la matière, ainsi qu'un mandat pour la clinique juridique AJIRE.



Participation du directeur général du Plan Bleu à la journée « Hydrosphère » de l'Académie 3 d'UniCA

- Forum de Paris sur la Paix

Le Forum de Paris sur la Paix (FPP) est une initiative internationale, lancée par le Président de la République française en 2018, réunissant acteurs étatiques et non-étatiques sur les questions de gouvernance mondiale et de multilatéralisme. Si des membres de la Chaire ont participé à des éditions du Forum, un partenariat avec le FPP a été formalisé en avril 2024 grâce à la Chaire P2D. Il porte spécifiquement sur les enjeux de sécurité alimentaire en Afrique. Sur cette base, UniCA s'est engagée dans l'[Appel à une mobilisation multi-acteurs pour un développement agricole durable en Afrique - Paris Peace Forum](#), et a ainsi rejoint cette coalition du FPP, qui résonne pleinement avec ses valeurs et engagements. Une coordination conduite par la Chaire vise actuellement à mettre en lien l'action du FPP dans ce domaine et le [projet européen NEEMA](#) sur la **résilience alimentaire par l'agriculture durable en Afrique**, dont UniCA est membre (y participent deux membres de la Chaire : Julien Dellaux et Jean-Christophe Martin).

- Agence Universitaire de la Francophonie (Bureau pour l'Europe occidentale)

Une coopération a été établie avec l'AUF – Europe occidentale autour d'enjeux de **diplomatie scientifique**. Un projet conjoint – cofinancé par les deux partenaires – a été défini, qui contient trois volets. Le premier consiste dans la réalisation d'un **MOOC** en français sur la diplomatie scientifique (en cours de réalisation, publication prévue en novembre 2024). Le deuxième volet consiste dans la formation des étudiants à la diplomatie scientifique au travers d'un exercice de **simulation de négociations** en français (qui sera réalisé en octobre 2024 à Bruxelles) sur un sujet relevant de l'objet de la Chaire (négociations fictives au sujet, crucial en matière de développement (mais aussi de relations pacifiques...), du nouveau traité des Nations Unies dit « BBNJ » sur l'exploitation durable des ressources marines au-delà de la juridiction nationale). Le troisième volet consiste dans l'organisation d'activités conjointes à la **COP climat 29** qui se tiendra à Bakou en novembre 2024.

² Voir aussi la [participation](#) de Jean-Christophe Martin aux « Rendez-vous du Plan Bleu #4 », 6 avril 2023.

II.7. Autres réalisations

Certaines réalisations spécifiques sont également à souligner.

> Action de **diplomatie scientifique** dans le domaine des réponses aux **changements climatiques**

La Chaire UNESCO P2D participe activement à l'engagement d'Université Côte d'Azur dans ce domaine, qui présente des enjeux forts en termes de paix³ et de développement. Julien Dellaux et Jean-Christophe Martin participent aux actions conduites par UniCA et aux délégations d'UniCA aux COP climat (COP 27 à Charm el-Cheikh, COP 28 à Dubai) et pré-COP climat (Bonn).



Panel « *Indigenous knowledge: back to the roots to build resilience* » à la COP 27, Charm el-Cheikh

Contribution de J.-Ch. Martin sur
« *Indigenous knowledge: An effective protection under international law?* »



Participation de J.-Ch. Martin à un panel sur le pavillon « Science for climate action » à la COP 28 à Dubai, avec le Secrétaire de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité + Nice-matin



> Action de **diplomatie scientifique** dans le réseau **U7+**

Le réseau U7+ réunit les universités d'excellence des pays du G7, plus quelques universités du Sud. Jean-Christophe Martin participe aux groupes de travail pérennisés « *Peace and Security* » et « *Academic Freedom* ».

³ Sur cette dimension intitulée « sécurité climatique » aux Nations Unies, voir notre plaidoyer « [Governance issues and dissensus about 'climate security' in the United Nations](#) », 2023.

Réunion d'U7+ à Benguerir (UM6P), Maroc en
préparation du sommet du G7 en Italie (2024)
et de la rencontre des présidents d'U7+ corrélative



> Participation au **pré-sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation**, 28-30 juin 2022, UNESCO

La Chaire tout juste créée, Jean-Christophe Martin a été invité à participer à ce sommet, ce qui a permis une bonne entrée en matière pour la Chaire. La rencontre, au siège de l'UNESCO, de nombreux responsables de chaires UNESCO, ainsi que des agents de l'organisation.

> Accompagnement de l'accueil d'une stagiaire dans le domaine de l'**éducation pour la paix**

La Chaire a accompagné et financé l'accueil de Mme Souâd Rézougue au laboratoire LINE (Laboratoire d'Innovation et Numérique pour l'Éducation) d'UniCA, pour y réaliser un stage de mai à juillet 2023. Madame Rézougue, enseignante au lycée en sciences médico-sociales, a travaillé sur un programme d'**éducation à la culture de paix**. Au terme de son stage, Madame Rézougue a fait valider son programme par un comité d'experts en sciences de l'éducation avant de procéder à une expérimentation de son impact dans des écoles. Cette expérimentation sera soutenue par une communauté de pratiques virtuelle, puis sera l'objet de sa thèse de doctorat.

III. Activités en préparation et visée prospective

Les deux années écoulées ont été riches en réalisations, et le programme défini dans le projet est ainsi déjà bien déployé. Mais un travail de préparation d'actions futures, qui seront réalisées au cours de la seconde phase de la Chaire, a aussi été accompli (1). Ce bilan à mi-parcours est d'ailleurs l'occasion d'une réflexion prospective sur les ambitions, limites et aménagements (2).

III.1. Activités en préparation

Outre les activités courantes, plusieurs activités en cours de préparation méritent d'être mentionnées spécifiquement. À celles mentionnées ci-dessous, il faut ajouter que la

Chaire UNESCO P2D participe à la préparation d'actions dans le cadre du sommet « UNOC 3 » (troisième Conférence des Nations Unies sur les océans), à Nice (UNOC 3 du 9 au 13 juin 2025, conférence scientifique du 4 au 6 juin 2025).

> École d'été 2024 du réseau EMOJIE

L'édition 2024 de l'école d'été du réseau EMOJIE, qui se déroulera à Nice du 3 au 6 septembre, est en préparation. Elle sera consacrée au sujet : « [Les usages stratégiques du droit international et du droit européen](#) ». Le programme est établi, organisant la contribution de 16 doctorant(e)s, ainsi qu'une session de présentations d'actualité par les membres professeurs du réseau.

> Colloque des 3-4 octobre 2024 sur les contentieux climatiques devant les juridictions internationales

Le **deuxième colloque international** prévu dans le projet de Chaire était envisagé sur « L'exploitation durable des ressources marines ». Ce thème, passionnant et d'une très grande importance est écarté au profit de celui des contentieux climatiques devant les juridictions internationales. Alors que le thème des ressources marines, en raison de sa grande actualité, fait déjà l'objet de plusieurs colloques⁴, notre décision constitue un repositionnement stratégique. Le thème du colloque, également très actuel, résonne fortement avec l'action engagée par UniCA sur les changements climatiques. Le colloque est dirigé par le professeur Julien Dellaux, membre de l'équipe de la Chaire, avec l'appui des professeurs Anne Millet-Devalle et Jean-Christophe Martin. Il réunira des juges de juridictions internationales (Tribunal international du droit de la mer, Cour européenne des droits de l'homme), des avocats plaidant devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme, des experts reconnus du domaine...

À l'instar du colloque sur les violences sexuelles liées aux conflits, ce deuxième colloque international de la Chaire se caractérise par un haut niveau d'ambition.

> Congrès de la Société Française pour le Droit International : « Art et droit international » (mai 2025)

Le **troisième colloque international** organisé par la Chaire sera le congrès annuel de la [SFDI](#). Le congrès annuel de la SFDI est le plus important et plus prestigieux événement scientifique annuel francophone en droit international. La SFDI a sélectionné en 2022 le projet présenté par UniCA pour son congrès annuel 2025, quarante ans après le précédent colloque organisé à Nice (*Les Nations Unies et le droit international économique*, 1985). Le thème du congrès, « **Art et droit international** », est particulièrement original et n'a jamais été abordé par la SFDI. Il permettra à la Chaire de travailler, au travers d'une approche de droit international, sur une **thématique au cœur du mandat de l'UNESCO**, qui connaît une grande actualité et présente des enjeux très intéressants et actuels en matière de paix et de développement (protection des œuvres artistiques en période de conflit, restitution, lien

⁴ En particulier à l'Université de Bretagne occidentale, qui organise un programme de recherche sur le traité sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale, ainsi qu'un colloque sur « L'exploitation minière des grands fonds marins – Quelle(s) gouvernance(s) pour l'exploitation des abysses ? » les 17-18 octobre 2024. Une coopération est établie, qui permet à la Chaire P2D de contribuer à ces manifestations scientifiques.

entre art et paix, régulation juridique de la circulation des œuvres, enjeux de droit d’auteur et propriété intellectuelle, droits culturels des populations autochtones, art et diversité culturelle, etc.).

> **Diplomatie scientifique**

Afin de « promouvoir le droit international dans un contexte critique », l’un des objectifs généraux de la Chaire, celle-ci est engagée dans une mission de **diplomatie scientifique** au sein d’UniCA et dans le cadre de coopérations internationales.

En collaboration avec l’**Agence Universitaire de la Francophonie** (AUF), décidée dans un accord conclu en décembre 2023 (dotation de 30 000 €), est établi un programme de formation en français sur la diplomatie scientifique. Il s’agit de promouvoir le rôle des universités et de la science dans l’appréhension des enjeux diplomatiques contemporains. La contribution des universités aux processus diplomatiques internationaux en matière de paix et de développement est ciblée. Comme cela a été indiqué *supra*, un MOOC en français sur la diplomatie scientifique est en cours de préparation (objectif : novembre 2024), ainsi qu’un exercice de simulation de négociations en français, qui sera mieux en œuvre, avec l’AUF, pour des étudiants de master, à Bruxelles, en octobre 2024. La collaboration entre UniCA et l’AUF sera prolongée par des activités conjointes lors de la prochaine « COP climat 29 », à Bakou, en novembre 2024.

III.2. Visée prospective

Le présent rapport a déjà mis en évidence les principaux projets programmés, sur la base des premières réalisations, mais ne donne pas une présentation exhaustive des actions à venir. D’autres actions, qui sont aussi envisagées, peuvent être annoncées ici. Ainsi, la Chaire soutient le projet de redynamisation de l’OS2MO (**Observatoire Stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient**⁵), et la prise en charge de son pilotage et son animation depuis l’IdPD, à Nice. Il s’agit ainsi d’inscrire la Chaire, au sein de l’IdPD, comme siège de communautés d’experts dans les domaines relevant du périmètre de la Chaire. L’autre très bon exemple en la matière est l’établissement du « **groupe d’amis** » du **bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur les violences sexuelles liées aux conflits** (cf. *supra*).

Dans un autre domaine, un projet est aussi de créer, à partir de 2024, un événement récurrent de médiation scientifique et sensibilisation à l’occasion de la **Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement** (10 novembre).

De nombreuses activités ont été réalisées depuis l’établissement de la Chaire ; les deux années écoulées ont été très denses. Certaines actions méritent, sur la base des étapes déjà réalisées, d’être renforcées. Trois **points de progression sont ainsi identifiés** et feront l’objet d’efforts dans les deux années à venir.

⁵ L’OS2MO réunit Aix-Marseille Université, Sciences-Po Aix, Université Côte d’Azur (coordination IdPD), l’Université de Toulon, la Fondation Méditerranéenne d’Études Stratégiques, et les trois corps d’Armée présents dans la région Sud autour des enjeux stratégiques relatifs à la zone Méditerranée et Moyen-Orient.

1/ **La communication directe et la coopération avec l'UNESCO.** Des échanges ont eu lieu avec l'UNESCO, en particulier dans le domaine des enjeux maritimes (avec la Commission océanographique intergouvernementale : contact avec Justin Ahanhanzo, spécialiste de programme et agent de liaison régional, COI-UNESCO). Cependant, une **intensification de la collaboration directe avec l'UNESCO est nécessaire et souhaitée** au cours des deux années à venir, les bases de l'activité de la Chaire étant solidement établies désormais. Le colloque « **Art et droit international** » de mai 2025 en donne une occasion idéale (participation espérée d'un expert de l'UNESCO au comité scientifique et au congrès) ; mais d'autres domaines et actions de la Chaire devront également être plus directement présentés à l'UNESCO aux fins d'une meilleure valorisation et mise en synergie.

2/ Parmi les partenaires initiaux de la Chaire, deux n'ont **pas encore été effectivement impliqués** dans les actions réalisées jusqu'ici : **l'Université d'État de Moldavie et l'Université fédérale du Minas Gerais (UFMG)**. Les raisons sont diverses. Il s'agira toutefois de les surmonter, afin d'impliquer ces partenaires. Les écoles d'été du réseau EMOJIE constituent à cet égard un outil, s'agissant en particulier de l'Université d'État de Moldavie (qui a malheureusement été empêchée de participer au cours des deux dernières éditions). Les colloques peuvent également être un outil idoine de collaboration (ainsi, le professeur Lucas Lima organise à l'UFMG un colloque sur les contentieux climatiques devant les juridictions internationales, ce qui constitue une opportunité intéressante). Enfin, l'accueil de professeurs invités par la Chaire pourrait aussi être une manière adaptée de lancer des actions conjointes.

3/ Une action innovante et emblématique, qui avait été présentée dans le projet soumis à l'UNESCO et apparaît dans l'accord, a été entravée par des obstacles qui n'ont pas été surmontés. L'action « **Jeune ambassadeur pour la paix et le développement** » a été engagée en 2022 par le lancement d'un appel à candidatures. Celle d'un étudiant (doctorant en mobilité de recherche à Nice dans le cadre du programme Erasmus+) de l'Université du Kosovo avait été retenue. Son projet était d'organiser un colloque de jeune recherche dans son université d'origine : « University of Prishtina International Student Conference », sur le thème « *Sustainable economic development - challenges and opportunities* ». Après des mois de préparation, des obstacles administratifs ont empêché la réalisation de l'activité. Plus largement, cette action, qui avait été amorcée déjà en 2020, se révèle très difficile à mener en pratique, dans le format imaginé (réalisation d'une action à l'étranger, dans l'université d'origine d'un(e) étudiant(e) sélectionné comme Jeune Ambassadeur au cours de sa mobilité à UniCA). Une réflexion est ainsi engagée sur la manière de transformer l'action, la faire évoluer pour échapper aux écueils matériels rencontrés dans la configuration actuelle.

CONCLUSION

Pour conclure, la Chaire UNESCO « Paix et développement par le droit » attribuée à Université Côte d'Azur a été établie avec enthousiasme et conviction. À mi-parcours, un grand nombre d'actions annoncées dans la candidature ont été réalisées ou engagées (trois

colloques, quinze conférences, deux écoles d'été EMOJIE, une nouvelle formation, l'accueil de quatre professeurs étrangers pour des séjours de recherche et/ou enseignement...) ; plusieurs partenariats prestigieux et fertiles ont également été conclus, avec une variété d'acteurs-clés. Ces activités confirment la pertinence du domaine de la Chaire et l'intérêt qu'elle suscite, par un très bon positionnement institutionnel et collaboratif, ainsi que par la qualité de l'équipe constituée pour l'animer.

Les deux premières années ont permis de concevoir – avec succès – des cadres et supports efficaces pour les activités de la Chaire, dans les domaines administratif, financier, de communication. Ainsi, un socle robuste a été constitué pour permettre à la Chaire de poursuivre ses actions, celles déjà programmées mais d'autres aussi, qui pourront être conçues au gré de la montée en puissance de la Chaire dans le temps. La Chaire P2D est désormais connue et reconnue, tant au sein d'Université Côte d'Azur qu'en dehors, dans les cercles académiques et au-delà.

Le soutien de l'établissement, par le truchement de l'ensemble de ses directions et composantes, constitue en soi un facteur déterminant. S'y ajoute le soutien de la Commission nationale française pour l'UNESCO, également à souligner, et son projet de positionner la Chaire P2D dans l'un des pôles d'excellence envisagés en France pour mettre les chaires UNESCO en synergie.

Un objectif majeur est désormais de renforcer la coopération directe de la Chaire P2D avec l'UNESCO, ses services et agents. L'engagement du responsable de la Chaire comme des membres de l'équipe et des services impliqués de l'université est, à cet égard, encouragé et renforcé par le succès des premières réalisations et l'engouement suscité par le projet.



Le responsable de la Chaire UNESCO P2D
Professeur Jean-Christophe Martin

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JCM', written over a white rectangular background.

ANNEXE 1

(retour ♦)

L'équipe de la Chaire UNESCO P2D

La Chaire est placée sous la responsabilité de [Jean-Christophe Martin](#). L'équipe de la Chaire est composée, sur la période couverte par le présent rapport, de huit membres, qui sont enseignants-chercheurs rattachés au Laboratoire de droit international et européen (LADIE UPR 7414) et membres de l'IdPD.

JULIEN ANCELIN

[Julien Ancelin](#) est maître de conférences en droit public à Université Côte d'Azur. Il est spécialiste de questions de sécurité et défense, en particulier en matière de droit des armes, ainsi que des enjeux juridiques relatifs à l'espace extra-atmosphérique. Il anime un programme de recherche sur les usages stratégiques du droit international et le "*lawfare*" et participe à l'organisation du DU « Droit et métiers de la diplomatie » établi dans le cadre de la Chaire. Il codirige le parcours de master « Sécurité internationale, défense, intelligence économique ».

JULIEN DELLAUX

[Julien Dellaux](#) est professeur de droit public à Université Côte d'Azur, qu'il a rejoint en 2022. Julien Dellaux est spécialiste de droit international de l'environnement, du régime international du climat et, dans ce contexte notamment, des enjeux relatifs à la forêt. Il travaille également sur les problématiques relatives aux peuples autochtones et communautés locales. Il participe en particulier aux actions de la Chaire relatives aux COP climat et organise le colloque sur le contentieux international climatique.

MAGALI LEHARDY

[Magali LEHARDY](#) est maître de conférences en droit public à Université Côte d'Azur. Elle est spécialisée en droit de la mer et droit de l'environnement. Elle s'intéresse notamment aux ressources biologiques et génétiques marines, ainsi qu'aux aires marines protégées. Elle codirige le parcours de master "Droit de la mer et des activités maritimes".

MEHDI MEZAGUER

[Mehdi Mezaguer](#) est maître de conférences en droit public à Université Côte d'Azur. Spécialiste de droit de l'Union européenne, il travaille sur des enjeux relatifs à la libre circulation dans l'Union et les questions juridiques relatives aux migrations. Il dirige le parcours de master "Migration Studies" et codirige le parcours de master "Droit économique de l'Union européenne". Il développe les activités de clinique juridique (AJIRE) et anime en particulier la coopération avec l'ONG FairSquare.

ANNE MILLET-DEVALLE

[Anne MILLET-DEVALLE](#) est professeure de droit public à Université Côte d'Azur, où elle a dirigé le LADIE (UPR 7414) jusqu'en mai 2024. Elle est également titulaire de la chaire Jean Monnet "UE et gestion des crises". Anne MILLET-DEVALLE est spécialiste des questions de sécurité internationale et défense, en

particulier le droit du désarmement, le droit international humanitaire et l'action humanitaire. Elle dirige le parcours de master "Sécurité internationale, défense, intelligence économique" et le DU "Droit international humanitaire". Dans le cadre de la Chaire UNESCO P2D, elle assure en particulier la coordination des écoles d'été du réseau EMOJIE, organise des conférences et coorganise le colloque de la SFDI 2025 sur « Art et droit international ». Elle joue un rôle clé dans l'obtention des cofinancements.

NICOLAS PIGEON

[Nicolas PIGEON](#) est maître de conférences en droit public à Université Côte d'Azur. Il est spécialiste de droit de l'Union européenne, en particulier dans le domaine économique, et s'intéresse aux relations extérieures de l'Union européenne, notamment à la politique de développement. Il codirige le parcours de master "Droit économique de l'Union européenne", et contribue au projet de cycle de conférences sur "La pratique du développement" dans le cadre de la Chaire P2D.

JULIE TRIBOLO-FERRAND

[Julie TRIBOLO-FERRAND](#) est maître de conférences en droit public à Université Côte d'Azur. Elle est spécialiste de droit international humanitaire, des questions internationales relatives au règlement pacifique des différends, et travaille sur la notion de confiance dans le droit des relations internationales. Elle dirige le DU "Droit et métiers de la diplomatie", qu'elle a conçu et créé.

DANIEL VENTURA

[Daniel VENTURA](#) est maître de conférences en droit public à Université Côte d'Azur. Il est spécialiste des questions relatives aux sanctions internationales, à la protection des droits humains, et travaille sur la dialectique ordre/désordre en droit international. Il codirige le parcours de master "Gouvernance et financement du développement". Il est responsable de la clinique juridique AJIRE, anime le cycle de conférences "Ordre et désordre international", soutenu par la Chaire P2D, et contribue au cycle de conférences "La pratique du développement".

ANNEXE 2

(retour ♦)



SYMPOSIUM
Nice – January 25&26, 2024

Combating Conflict-Related Sexual Violence Normative Frameworks and Operational Action

Liste des participants :

- Ida ANDERSEN: MHPSS & Addressing Sexual Violence Advisor, **International Committee of the Red Cross – ICRC**
- Céline BARDET, Founder and President of the **NGO "We Are NOT Weapons Of War"** (WWoW)
- Gian Luca BERUTO, Secretary general of the **International Institute for Humanitarian Law**
- Anne Marie de BROUWER: Director of **IMPACT- Center Against Human Trafficking and Sexual Violence in Conflict**
- Katrien COPPENS: Executive director of **Dr Mukwege Foundation**
- Anne-Marie DESCÔTES: Secretary general of the **Ministry of Europe and Foreign Affairs, France**
- Lorraine DUMONT: **Max Planck Foundation for International Peace and the Rule of Law**
- Joya ELIAS: Programme manager at **International Institute for Justice and the Rule of Law**
- Paola FORGIONE: Legal Advisor at **International Committee of the Red Cross**
- Lindsay FORSLUND, Political Affairs Officer, Deputy coordinator, Office of the SRSG on Sexual Violence in Conflict, **United Nations**
- Jeremy LACHAL: Executive director of **Bibliothèques Sans Frontières**
- Martial MANET: Associate researcher - Member of the "young researchers" network of the ANR project on sexual violence and childhood at war

- Jean-Christophe MARTIN: Director of the IdPD – UNESCO Chair on “Peace and Development through Law”, Université Côte d’Azur
- Paolina MASSIDDA: Principal Counsel of the independent Office of Public Counsel for Victims (OPCV) at the **International Criminal Court** and counsel representatives in the Dominic Ongwen Case
- Jocelyne MILANDOU KANZA: Magistrate, National President of the Association of Women Jurists of Congo - Coordinator of the **National Network to Combat Gender-Based Violence** (Renalvisco)
- Anne MILLET-DEVALLE, Professor of international and European law, Jean Monnet Chair on "EU and crisis management", Université Côte d’Azur
- Pramila PATTEN: United Nations Special Representative on Sexual Violence in Conflict & **Under-Secretary-General of the UN**
- Pierre SALIGNON, Head of the humanitarian and stabilization operations center (CDCS) - **Ministry of Europe and Foreign Affairs**, France
- Emmanuelle SAULNIER-CASSIA: Professor of European law, Université de Versailles-Saint-Quentin-Paris-Saclay
- Jean de Dieu SIKULIBO: Diakonia International Humanitarian Law Resource Centre in the Sahel region
- Bérangère TAXIL, Professor of international and European law, Université d’Angers, director of the ANR project "Violences sexuelles et enfance en guerre"
- Muriel UBEDA-SAILLARD: Professor of international law, Université de Lille, Council for the RDC before the ICJ in the case against Uganda (case Armed Activities on the Territory of the Congo - reparations judgment)
- Tendance Prisca VOUEZOLO BONGAT: Judge (Tribunal of Brazzaville), Public Prosecutor at the Administrative Court of Pointe-Noire
- Patrick WEIL: President of Bibliothèques Sans Frontières
- Winthrop WELLS: Senior Manager, Programs and Policy Planning at International Institute for Justice and the Rule of Law
- Marie WILMET: European University Institute & Université Paris-Assas

Diplôme d'université
« Droit et métiers de la diplomatie »

Programme détaillé des enseignements

- UE Géopolitique et politique étrangère (enseignements assurés à distance) :
 - 1 cours obligatoire : Politique étrangère de la France (15hCM)
 - 6 cours au choix parmi : Enjeux environnementaux et climatiques (15hCM), Droit des organisations internationales (20hCM), Droit des relations extérieures de l'Union européenne (30hCM), Droit du désarmement et de la non-prolifération (20hCM), Enjeux de sécurité maritime (20hCM), Enjeux de l'espace extra-atmosphérique (20hCM), Enjeux de cybersécurité (20hCM), Méthodologie de l'analyse géopolitique (20hCM), Droit de la sécurité internationale (20hCM).
- UE Droit diplomatique (enseignements assurés à distance) :
 - Missions des agents diplomatiques (20hCM)
 - Régime des privilèges et immunités (20hCM)
- UE Mises en situation en poste diplomatique (enseignements assurés en présentiel) :
 - Veille informationnelle et synthèses (10hCM)
 - Rédaction politique et notes diplomatiques (10hCM)
 - Préparation d'un entretien de haut niveau (4hCM)
 - Préparation d'une visite de haut niveau (4hCM)
 - Préparation d'une négociation multilatérale (8hCM)
- UE Insertion professionnelle (enseignements assurés en présentiel) :
 - Organisation/missions du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Service européen d'Action extérieure (5hCM)
 - En option : Préparation aux concours d'accès aux postes diplomatiques (15hCM)

Volume horaire global pour l'ensemble de la formation : 211 à 241 heures de cours selon options.

ANNEXE 4

(retour ♦)

Liste des universités représentées dans le réseau « EMOJIE » et des référents participants

- Université Côte d’Azur (Prof. Jean-Christophe Martin, Anne Millet-Devalle)
- Université d'Aberdeen (Prof. Irène Couzigou)
- Université Libre de Bruxelles (ULB) (Prof. Anne Lagerwall)
- Université de Bucarest (Prof. Liviu Popescu)
- Università degli Studi Firenze (Prof. Micaela Frulli)
- Université Laval (Prof. O. Delas, Chaire Jean Monnet)
- Université de Lyon III (Prof. Pierre-François Laval et Kiara Neri)
- Université de Macerata (Prof. Andrea Caligiuri)
- Université de Milan Bicocca (Prof. M. Arcari, A. Tancredi)
- Université d’Etat de Moldavie (Prof. Violeta Cojocaru)
- Université du Québec à Montréal (Prof. François Roch)
- Università degli Studi della Campania « Luigi Vanvitelli », Naples, (Prof. Chiara Vitucci)
- Université d’Ottawa (Prof. Geneviève Dufour)
- Université de Palerme (Prof. Enzamaria Tramontana)
- Université Paris I (Prof. Paolo Palchetti)
- Université Paris Nanterre (Prof. Franck Latty, Pierre Bodeau-Livinec)
- Università Sapienza (Rome), (Prof. Beatrice Bonafé)
- Université de Sherbrooke (Prof. David Pavot)
- Universität Szeged (Prof. Péter Kruzslicz)
- Université de Toulon (Prof. Louis Balmond)
- Université de Tunis-Carthage (Prof. Haykel Ben Mahfoudh)
- Université de Varsovie (Prof. Władysław Czapłinski)
- Université de Versailles Saint Quentin (Prof. E. Saulnier Cassia)

ANNEXE 5

(retour ♦)

Accueil de l'atelier régional de renforcement des capacités du Tribunal international du droit de la mer

L'Institut de la Paix et du Développement a coopéré avec le Tribunal international du droit de la mer pour accueillir à Nice le 16^{ème} atelier régional de renforcement des capacités sur le droit de la mer et le règlement pacifique des différends. L'atelier s'est tenu les 1^{er} et 2 juin 2023 et a bénéficié du soutien de la Ville de Nice, qui soutient la Chaire UNESCO P2D (cf. lettre de soutien jointe à la candidature).

Cette coopération, qui répond aux objectifs de promotion du règlement pacifique des différends, de soutien au multilatéralisme et de contribution au renforcement des capacités, a mis en lumière l'engagement de l'IdPD, d'Université Côte d'Azur et de sa Chaire UNESCO P2D qui y a été présentée. Ainsi, cette opération a contribué au rayonnement international de l'établissement et a permis d'établir une coopération, qui se prolongera notamment par la participation de Madame la juge Ida Caracciolo au colloque des 3-4 octobre 2024 organisé, dans le cadre de la Chaire, sur le contentieux climatique.

ITLOS/Press 337
1 juin 2023



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

LE SEIZIÈME ATELIER RÉGIONAL DU TIDM S'OUVRE EN FRANCE

Le 1^{er} juin 2023, M. le juge Albert Hoffmann, Président du Tribunal, a ouvert le seizième atelier régional du Tribunal consacré au « rôle du Tribunal international du droit de la mer dans le règlement des différends relatifs au droit de la mer ».

Cet atelier de deux jours se tient à Nice (France) et est organisé en coopération avec l'Institut de la Paix et du Développement de l'Université Côte d'Azur et avec l'appui de la République de Chypre, de la France et du *Korea Maritime Institute*. Il accueille des représentants de l'Algérie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la France, de l'Italie, de Malte, du Monténégro, du Maroc, de la Slovénie et de l'Union européenne, ainsi que des membres de l'Université Côte d'Azur.



Photo de l'Université Côte d'Azur

ITLOS/Press 347
6 décembre 2023



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

LE PRÉSIDENT HEIDAR S'ADRESSE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. le juge Tomas Heidar, Président du Tribunal international du droit de la mer, a prononcé une allocution hier devant la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies réunie en séance plénière, à l'occasion de l'examen du point 75 a) de son ordre du jour (« Les océans et le droit de la mer »).

Abordant ensuite les activités du Tribunal dans le domaine du renforcement des capacités, le Président a exprimé ses remerciements à l'Institut de la paix et du développement de l'Université Côte-d'Azur, qui a coorganisé l'atelier régional du Tribunal tenu à Nice (France) en juin 2023, et il a remercié la République de Chypre, la France et le *Korea Maritime Institute* pour leur appui financier. Il a également